

- le recrutement : il se fait sur concours , c'est-à-dire en principe chacun égal devant l'épreuve .Il ne se fait pas sur la bonne mine ou le piston .

Quelle bataille mener

Il est évident que ce sont ces derniers acquits que le gouvernement veut faire sauter en changeant le statut des PTT .

Si on s'appuie sur l'exemple de l'ORTF , on peut supposer que les choses se passeront ainsi :

- on tentera d'"acheter" les travailleurs par des augmentations de salaires substantielles . MAIS,

- on supprimera la garantie de l'emploi , en instituant par exemple des contrats renouvelables ou non toutes les X années .

- on proposera des "salaires personnalisés" sans carrière précise , qui seront différents pour chaque agent même s'ils font le même travail , ils pourront être différents selon les régions .

- on recrutera "sur entretien"

- on supprimera le droit aux mutations (sous prétexte de la nécessité de la stabilité du personnel) . Le découpage récent en 9 (ou 5) zones pourra être bien utile : on sera embauché par une zone sans pouvoir la quitter .

DANS CE CADRE, IL FAUT MENER BATAILLE SUR UN CORPS DE REVENDICATIONS QUI POSENT LES PROBLEMES A LA FOIS :
-DE LA DEFENSE DES ACQUITS
-DE L'ARRET DES ATTEINTES
-DE L'EXTENSION DE CES DROITS.

+ MAINTIEN DE LA GARANTIE DE L'EMPLOI

+ TITULARISATION DE TOUS LES AUXILIAIRES ET VACATAIRES

+ AUGMENTATION DES EFFECTIFS

+ SALAIRE MINIMUM A 2650 FR

+ SUPPRESSION DE LA NOTATION

+INTEGRATION DES PRIMES AU

SALAIRE

+ SUPPRESSION DES LOIS RESTREIGNANT LE DROIT DE GREVE .

La lutte doit se développer autour de mots d'ordre qui marquent la volonté de combattre tout ce qui divise les travailleurs (par ex la multiplication des catégories et des primes) tout ce qui affaiblit le potentiel de lutte (la séparation Postes et Télécoms) et ceci grâce à une lutte d'ensemble de tous les secteurs et à l'unité des organisations syndicales .

